

**Rapport statistique sur la clientèle
des programmes d'assistance sociale**

DÉCEMBRE 2010

Adresse internet

www.mess.gouv.qc.ca/statistiques

Direction de la statistique

Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

425, St-Amable, 4e étage

Québec (Québec)

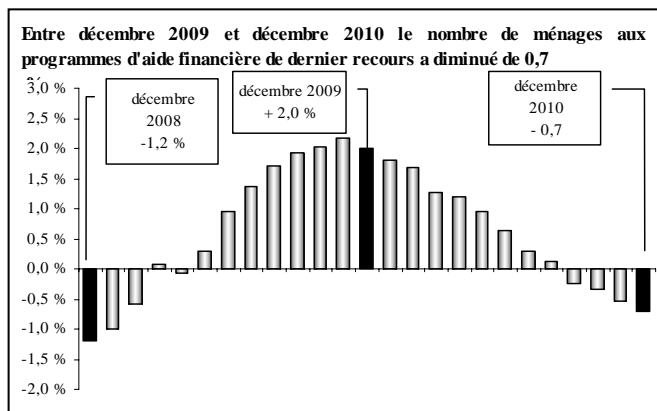
G1R 4Z1

PORTRAIT DES MÉNAGES PRESTATAIRES DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS

Données officielles de décembre 2010 et estimations jusqu'en février 2011

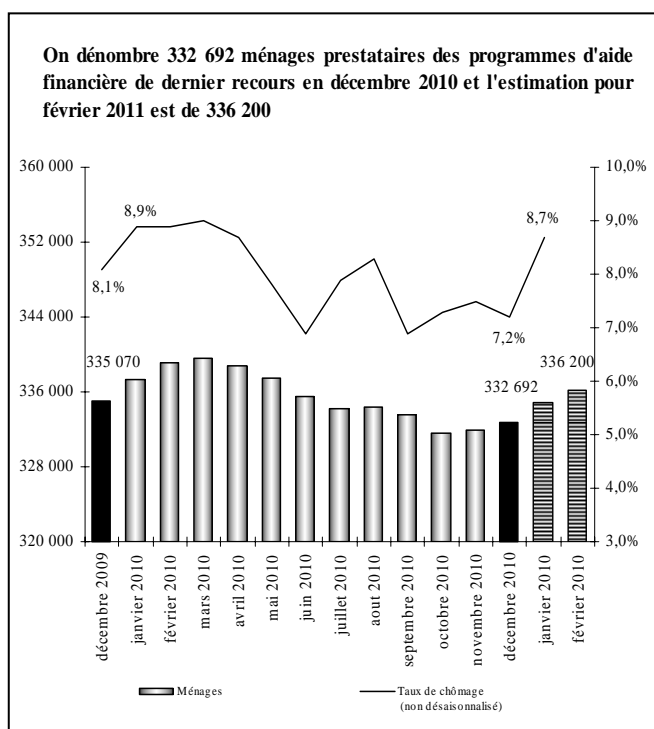
Comparaison entre décembre 2010 et décembre 2009 :

- ▶ En décembre 2010, on compte 332 692 ménages présents aux programmes d'aide financière de dernier recours, ce qui représente une diminution de 2 378 ménages (↓ 0,7 %) par rapport à décembre 2009. À titre de comparaison, on observait une hausse du nombre de ménages à la même période l'année dernière (↑ 2,0 % en décembre 2009 par rapport à décembre 2008).
- ▶ En décembre 2010, il y a 367 670 adultes (↓ 3 747 ou ↓ 1,0 %) et 111 614 enfants (↓ 2 083 ou ↓ 1,8 %).
- ▶ En décembre 2010, on dénombre 479 284 prestataires, soit 5 830 de moins qu'à pareil date l'an dernier (↓ 1,2 %). À titre de comparaison, on observait une augmentation de 1,9 % en décembre 2009 comparativement à décembre 2008.
- ▶ En décembre 2010, l'aide moyenne versée est de 717,86 \$ par ménage, l'aide totale versée se chiffrant à 238,8 millions de dollars (↓ 0,4 millions ou ↓ 0,2 %).



Estimations pour février 2011 :

- ▶ Entre janvier 2011 et février 2011, l'estimation présente une hausse de 1 400 ménages prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours (↑ 1 500 ménages au Programme d'aide sociale et ↓ 100 ménages au Programme de solidarité sociale). L'estimation du mois de février 2011 se base sur l'évolution du nombre de chèques ou dépôts directs émis le 1^{er} février 2011 par rapport au 1^{er} janvier 2011 (↑ 691 chèques) ainsi que sur la tendance observée pour la même période dans les années antérieures.
- ▶ Cette évolution à la hausse du nombre mensuel de ménages se traduit par une augmentation de 1 400 adultes et de 400 enfants, correspondant à une hausse estimée de 1 800 prestataires entre janvier 2011 et février 2011.

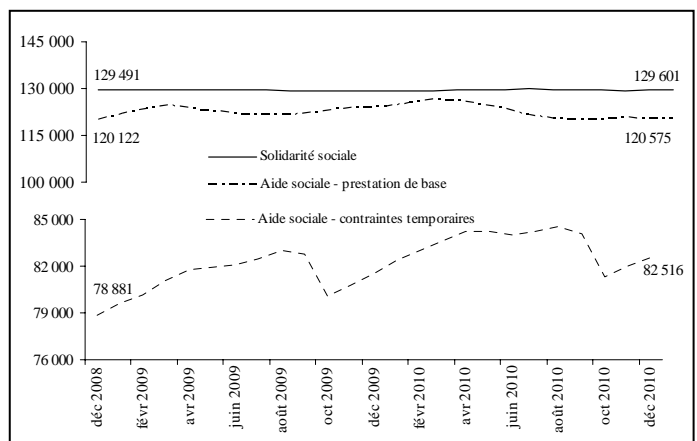


Observation du taux de chômage :

- ▶ Entre janvier 2010 et janvier 2011, le taux de chômage (données non désaisonnalisées) a diminué passant de 8,9 % à 8,7 %. Par ailleurs, on constate une augmentation de quelques 87 300 emplois par rapport à janvier 2010.

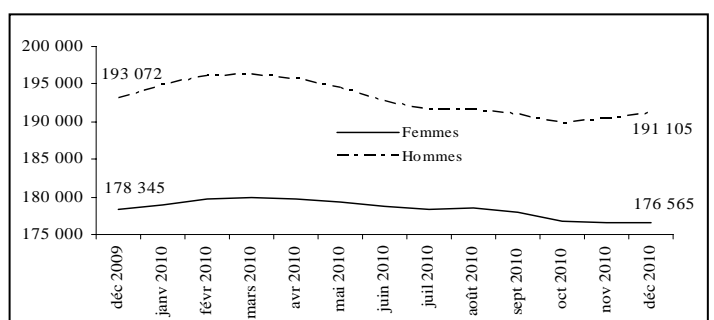
Répartition des ménages prestataires selon le programme :

- ▶ En décembre 2010, on compte 203 091 ménages prestataires du Programme d'aide sociale, soit 61,0 % de l'ensemble des 332 692 ménages prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours.
 - Cela représente une baisse de 1,3 % par rapport à l'année précédente.
 - Ces ménages représentent 228 494 adultes et 101 920 enfants pour un total de 330 414 prestataires. Ces derniers sont en baisse de 1,7 % par rapport à l'an dernier (↓ 5 558 prestataires) alors qu'on y observait plutôt une hausse de 3,1 % en décembre 2009 (par rapport à décembre 2008).
 - 59,4 % des ménages prestataires du Programme d'aide sociale reçoivent seulement une prestation de base alors que 40,6 % reçoivent en plus une allocation pour contraintes temporaires.
 - En décembre 2010, l'aide moyenne versée aux ménages prestataires du Programme d'aide sociale est de 649,21 \$, l'aide totale versée se chiffrant à 131,8 millions de dollars.
- ▶ En décembre 2010, on dénombre 129 601 ménages prestataires du Programme de solidarité sociale, soit 39,0 % de l'ensemble des ménages prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours.
 - Cela représente une hausse de 0,3 % par rapport à l'année précédente alors qu'en décembre 2009 le nombre de ménage était en baisse de 0,2 % par rapport à décembre 2008.
 - En décembre 2010, il y a 139 176 adultes et 9 694 enfants au Programme de solidarité sociale, pour un total de 148 870 prestataires. Ces derniers sont en baisse de 0,2 % par rapport à l'an dernier (↓ 272 prestataires) comparativement à - 0,7 % en décembre 2009 (par rapport à décembre 2008).
 - En décembre 2010, l'aide moyenne versée aux ménages prestataires du Programme de solidarité sociale est de 825,44 \$, l'aide totale versée se chiffrant à 107,0 millions de dollars.



Situation des femmes aux programmes d'aide financière de dernier recours en décembre 2010 :

- ▶ Les femmes représentent 48,0 % de l'ensemble des 367 670 adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours en décembre 2010.
 - Chez les jeunes âgés de moins de 25 ans, les femmes représentent 50,1 % de l'ensemble des jeunes adultes prestataires.
- ▶ Depuis quelques années, le nombre de femmes est toujours moins élevé que le nombre d'hommes (176 565 femmes contre 191 105 hommes en décembre 2010). Entre décembre 2009 et décembre 2010, on constate une baisse du nombre de femmes et d'hommes prestataires (↓ 1,0% pour les femmes et pour les hommes).



PORTRAIT DES ADULTES PRESTATAIRES DU PROGRAMME D'AIDE SOCIALE

Données officielles de décembre 2010

En décembre 2010, on dénombre 228 494 adultes prestataires du Programme d'aide sociale.

Situation des adultes prestataires en fonction du type de contraintes à l'emploi en décembre 2010 :

- ▶ Comparativement à l'année précédente, le nombre d'adultes *sans contraintes* a diminué de 4 065 (passant de 143 160 à 139 095 ou ↓ 2,8 %). Ceux-ci représentent 60,9 % de l'ensemble des adultes prestataires du Programme d'aide sociale.
- ▶ Les adultes avec *contraintes temporaires* – principalement pour raisons de santé, d'âge, de grossesse et de charge d'enfants âgés de moins de cinq ans ou handicapés – ont enregistré une hausse de 0,4 % depuis un an (passant de 89 039 à 89 399). Ils représentent 39,1 % de l'ensemble des adultes prestataires du Programme d'aide sociale.
- La durée moyenne de présence cumulative des adultes avec contraintes temporaires s'établit à 11 ans et demi (138,2 mois) alors que celle des adultes sans contraintes à l'emploi est d'un peu plus de 9 ans (108,7 mois). L'écart observable est principalement lié au fait que les adultes avec contraintes pour raison d'âge (55 ans et plus) cumulent en moyenne 16 ans à l'aide financière de dernier recours (192,2 mois).
- Les femmes sont plus nombreuses chez les adultes avec contraintes temporaires (62,5 % comparativement à 38,6 % chez ceux qui ne présentent aucune contrainte à l'emploi), principalement en raison de la présence d'enfants à charge âgés de moins de cinq ans.
- La diminution importante du nombre d'adultes avec contraintes temporaires, survenue entre les mois de septembre et d'octobre 2010, s'explique principalement par la perte de l'allocation pour contraintes temporaires chez les familles dont l'enfant a atteint l'âge de cinq ans avant le 1^{er} octobre.

Situation des chefs de familles monoparentales en décembre 2010 :

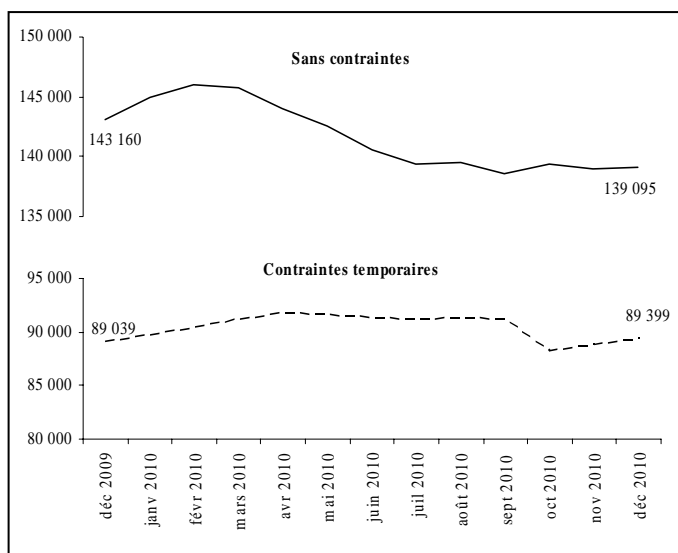
- ▶ On compte 38 108 familles monoparentales au Programme d'aide sociale. Les chefs de ces familles représentent, en décembre 2010, 16,7 % de l'ensemble des adultes prestataires du programme.
- ▶ En un an, soit entre les mois de décembre 2009 et de décembre 2010, le nombre de familles monoparentales a diminué de 478 (↓ 1,2 %).
- ▶ La place qu'elles occupent parmi l'ensemble des ménages est passée de 18,7 % en décembre 2009 à 18,8 % en décembre 2010.
- ▶ 52,5 % des chefs de familles monoparentales au Programme d'aide sociale présentent des contraintes temporaires à l'emploi. La principale raison invoquée (77,0 %) est la présence d'enfants à charge de moins de cinq ans (incluant les cas de grossesse).

Situation des adultes nés hors du Canada en décembre 2010 :

- ▶ On compte 64 614 adultes nés hors du Canada et prestataires du Programme d'aide sociale, soit 1 625 adultes de moins que l'an dernier (↓ 2,5 %).
- ▶ Leur proportion parmi l'ensemble des adultes prestataires du programme a diminué entre les mois de décembre 2009 et de décembre 2010 passant de 28,5 % à 28,3 %.
- ▶ 67,9 % des adultes prestataires du Programme d'aide sociale nés hors du Canada sont au pays depuis trois ans et plus, alors que les nouveaux arrivants (moins de trois ans) et les revendicateurs du statut de réfugié représentent 32,1 % de l'ensemble des adultes prestataires du programme qui sont nés hors du Canada.

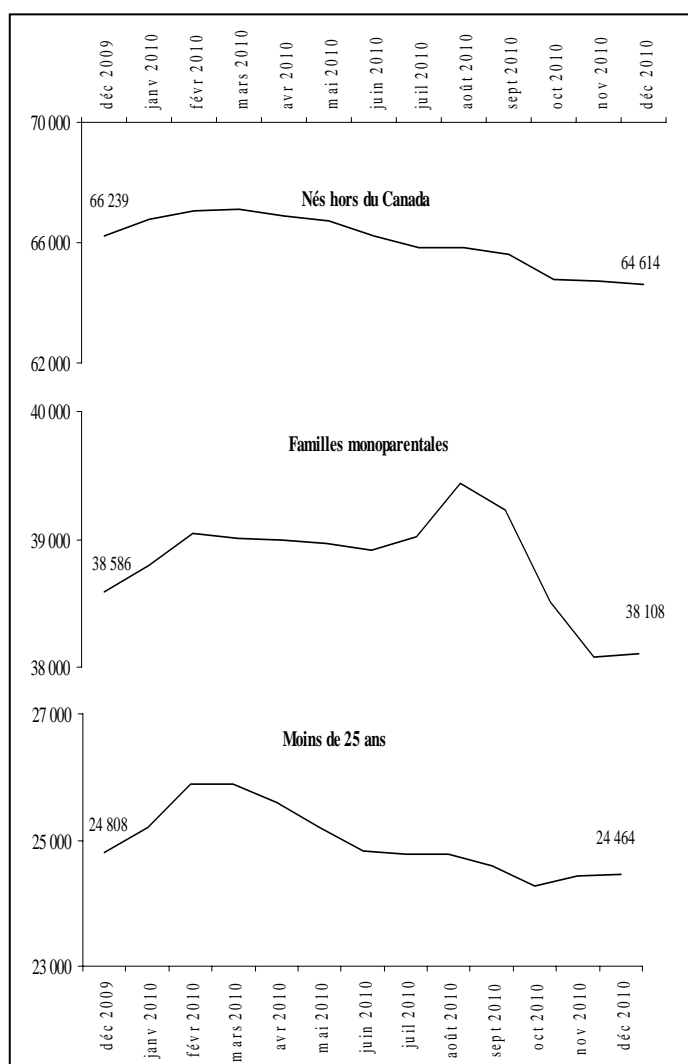
<i>Adultes prestataires du Programme d'aide sociale</i>	Décembre 2010	Taux de variation annuelle
Sans contraintes	139 095	- 2,8 %
Contraintes temporaires	89 399	+ 0,4 %
TOTAL	228 494	- 1,6 %

	Décembre 2009	Décembre 2010	Taux de variation annuelle
Jeunes de moins de 25 ans	24 808	24 464	- 1,4 %
Familles monoparentales	38 586	38 108	- 1,2 %
Adultes nés hors du Canada	66 239	64 614	- 2,5 %
TOTAL des adultes	232 199	228 494	- 1,6 %



Situation des jeunes âgés de moins de 25 ans en décembre 2010 :

- ▶ On dénombre 24 464 jeunes âgés de moins de 25 ans au Programme d'aide sociale, soit 10,7 % de l'ensemble des adultes prestataires du programme.
- ▶ Entre les mois de décembre 2009 et de décembre 2010, le nombre de jeunes adultes âgés de moins de 25 ans a diminué de 344 (↓ 1,4 %).
- ▶ 33,7 % des jeunes âgés de moins de 25 ans présentent des contraintes temporaires à l'emploi. Parmi ceux-là, 85,0 % ont des enfants à charge âgés de moins de cinq ans ou sont des femmes enceintes, et 14,3 % invoquent des problèmes temporaires liés à la santé.



PORTRAIT DES ADULTES PRESTATAIRES DU PROGRAMME DE SOLIDARITÉ SOCIALE

Données officielles de décembre 2010

En décembre 2010, on dénombre 139 176 adultes prestataires du Programme de solidarité sociale.

Situation des adultes prestataires en fonction du type de contraintes à l'emploi en décembre 2010 :

- ▶ Les adultes prestataires du Programme de solidarité sociale présentent des contraintes sévères dans la presque totalité des cas (131 048 ou 94,2 %). Pour ce qui est des 5,8 % restant, ils ne présentent pas de contraintes sévères à l'emploi mais sont admis au programme en raison de la présence d'un conjoint avec contraintes sévères.
 - La durée moyenne de présence cumulative des adultes prestataires du Programme de solidarité sociale s'établit à 19 ans (229,1 mois).

Répartition selon le type de diagnostic médical en décembre 2010 :

- ▶ Les principaux types de diagnostics médicaux chez les 131 048 adultes prestataires présentant des contraintes sévères à l'emploi sont par ordre d'importance:
 - 41,6 % pour les problèmes liés à la santé mentale;
 - 35,5 % pour les problèmes d'ordre physique, auditif, visuel ou de la parole;
 - 19,4 % pour les problèmes d'ordre intellectuel ou de l'apprentissage;
 - 3,5 % pour les autres diagnostics.

Autres caractéristiques des adultes prestataires en décembre 2010 :

- ▶ Les caractéristiques des adultes prestataires du Programme de solidarité sociale ne varient pas beaucoup au fil des mois. Ainsi, en décembre 2010 :
 - 83,2 % sont des personnes seules;
 - 48,2 % sont des femmes;
 - 67,8 % sont âgés de 45 ans et plus, et 5,9 % ont moins de 25 ans;
 - 77,0 % cumulent 10 ans et plus de présence à l'aide de dernier recours;
 - 92,2 % sont nés au Canada;
 - 91,0 % sont présents à l'aide financière de dernier recours depuis au moins deux ans sans interruption.

PORTRAIT DES PARTICIPANTS AU PROGRAMME ALTERNATIVE JEUNESSE

Données officielles de décembre 2010

En décembre 2010, on dénombre 7 485 jeunes participants au Programme alternative jeunesse. Parmi eux, 6 290 (84,0 %) reçoivent une allocation jeunesse d'un montant mensuel moyen de 628,27 \$.

Caractéristiques des participants en décembre 2010 :

- ▶ Les caractéristiques, en début de participation, des participants à Alternative jeunesse sont les suivantes :
 - ce sont pour la plupart des personnes seules (6 050 ou 80,8 %);
 - ce sont le plus souvent des hommes (3 829 ou 51,2 %);
 - ils sont âgés de 20,4 ans en moyenne;
 - la majorité est sans contraintes à l'emploi (6 201 ou 82,8 %);
 - la plupart sont nés au Canada (6 622 ou 88,5 %).

PORTRAIT DES PRESTATAIRES DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS PARTICIPANT AUX PROGRAMMES D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Données officielles de décembre 2010

En décembre 2010, on dénombre 4 101 prestataires participant aux programmes d'aide et d'accompagnement social. Parmi ces prestataires, 646 (15,8 %) sont au Programme Devenir, 3 269 (79,7 %) sont au Programme Interagir et 186 (4,5 %) sont au Programme Réussir.

Caractéristiques des participants en décembre 2010 :

- 71,7 % de ces participants sont au Programme de solidarité sociale ;
- ils présentent majoritairement des contraintes sévères à l'emploi (2 895 ou 70,6 %);
- ce sont pour la plupart des personnes seules (3 502 ou 85,4 %);
- les femmes (2 043 ou 49,8 %) sont légèrement plus nombreuses que les hommes (2 058 ou 50,2 %);
- ils sont âgés en moyenne de 41,9 ans;
- en moyenne, la durée cumulative de présence à l'aide financière de dernier recours est d'un peu plus de 15 ans (184,7 mois).

TAUX D'ASSISTANCE SOCIALE AU QUÉBEC

Données officielles de décembre 2010

Le taux d'assistance sociale de la clientèle des programmes d'assistance sociale âgée de 0 à 64 ans est resté stable à 7,3 % entre les mois de novembre 2010 et de décembre 2010. En comparaison avec l'année dernière, le taux d'assistance sociale chez les 0 à 64 ans est passé de 7,4 % à 7,3 % entre décembre 2009 et décembre 2010.

Entre décembre 2009 et décembre 2010, le taux d'assistance sociale est passé de 7,4 % à 7,3 % chez les 18 à 64 ans de même que chez les 0 à 17 ans.

Les régions ayant les taux d'assistance sociale les plus élevés chez les 0 à 64 ans en décembre 2010 sont :

- Île-de-Montréal (10,9 %) ;
- Mauricie (10,2 %) ;
- Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (9,8 %) ;

La moyenne mobile (12 derniers mois) du taux d'assistance sociale chez les 0 à 64 ans est à 7,4 %.

Table des matières

Tableau 1	Page
Évolution de la clientèle prestataire des programmes d'aide financière de dernier recours et du montant des prestations versées aux ménages, 2009-2010 et 2010-2011	1-2
Répartition de la clientèle prestataire selon le programme, la situation familiale, le type de résidence et la région administrative, décembre 2010	1-2
Répartition de la clientèle prestataire supplémentée selon la source de revenu, décembre 2010	1-2
Répartition de la clientèle nouvellement admise selon la raison de la demande, décembre 2010	1-2
Tableau 2	
Évolution du nombre d'adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours selon le type de clientèle, 2009-2010 et 2010-2011	
Répartition des adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours selon certaines caractéristiques, décembre 2010	3-4
Tableau 3	
Évolution du nombre d'adultes prestataires du Programme d'aide sociale selon le type de clientèle, 2009-2010 et 2010-2011	5-6
Répartition des adultes prestataires du Programme d'aide sociale selon certaines caractéristiques, décembre 2010	5-6
Tableau 4	
Évolution du nombre d'adultes prestataires du Programme de solidarité sociale selon le type de clientèle, 2009-2010 et 2010-2011	7-8
Répartition des adultes prestataires du Programme de solidarité sociale selon certaines caractéristiques, décembre 2010	7-8
Tableau 5	
Évolution du nombre de participants au Programme alternative jeunesse, 2009-2010 et 2010-2011	9
Répartition des participants au Programme alternative jeunesse selon certaines caractéristiques, décembre 2010	9
Tableau 6	
Évolution du nombre d'adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours qui reçoivent une allocation de soutien, 2009-2010 et 2010-2011	10-11
Répartition des adultes prestataires qui reçoivent une allocation de soutien selon certaines caractéristiques, décembre 2010	10-11
Tableau 7	
Évolution du taux d'assistance sociale au Québec, 2009-2010 et 2010-2011	12
Taux d'assistance sociale selon les régions, décembre 2010	12
Notes relatives aux tableaux	13-14
Lexique	15-16

Tableau 2

Évolution du nombre d'adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours selon le type de clientèle, 2009-2010 et 2010-2011

	Programme d'aide sociale				Programme de solidarité sociale			
	Nombre d'adultes	var. ann.	Sans contraintes	Contraintes temporaires	TOTAL	Contraintes sévères	Conjoints sans cont. sévères	TOTAL
Nombre d'adultes actifs¹ aux programmes d'aide financière de dernier recours								
moyenne 2008-2009	366 441	-1,5 %	138 966	87 395	226 361	131 197	8 884	140 081
avril 2009	371 310	-0,1 %	142 111	89 169	231 280	131 298	8 732	140 030
mai 2009	370 728	0,3 %	141 473	89 349	230 822	131 229	8 677	139 906
juin 2009	369 677	0,9 %	140 314	89 568	229 882	131 158	8 637	139 795
juillet 2009	369 413	1,3 %	140 123	89 718	229 841	130 989	8 583	139 572
août 2009	370 271	1,7 %	140 649	90 191	230 840	130 867	8 564	139 431
septembre 2009	370 576	1,9 %	140 819	90 293	231 112	130 937	8 527	139 464
octobre 2009	368 736	2,0 %	142 205	87 419	229 624	130 631	8 481	139 112
novembre 2009	369 829	2,2 %	142 603	88 119	230 722	130 626	8 481	139 107
décembre 2009	371 417	2,0 %	143 160	89 039	232 199	130 766	8 452	139 218
janvier 2010	373 932	1,8 %	144 996	89 648	234 644	130 842	8 446	139 288
février 2010	375 855	1,6 %	146 025	90 460	236 485	130 938	8 432	139 370
mars 2010	376 268	1,2 %	145 742	91 067	236 809	131 064	8 395	139 459
moyenne 2009-2010	371 501	1,4 %	142 518	89 503	232 022	130 945	8 534	139 479
avril 2010	375 337	1,1 %	144 063	91 723	235 786	131 186	8 365	139 551
mai 2010	373 840	0,8 %	142 596	91 595	234 191	131 278	8 371	139 649
juin 2010	371 408	0,5 %	140 530	91 249	231 779	131 308	8 321	139 629
juillet 2010	369 882	0,1 %	139 375	91 095	230 470	131 156	8 256	139 412
août 2010	370 076	-0,1 %	139 496	91 240	230 736	131 075	8 265	139 340
septembre 2010	368 896	-0,5 %	138 569	91 109	229 678	131 014	8 204	139 218
octobre 2010	366 533	-0,6 %	139 339	88 167	227 506	130 857	8 170	139 027
novembre 2010	366 842	-0,8 %	138 989	88 793	227 782	130 910	8 150	139 060
décembre 2010	367 670	-1,0 %	139 095	89 399	228 494	131 048	8 128	139 176
janvier 2011								
février 2011								
mars 2011								
moyenne 2010-2011	370 054	-0,4 %	140 228	90 486	230 714	131 092	8 248	139 340

prop.

En décembre 2010								
Nombre d'adultes	367 670	100 %	139 095	89 399	228 494	131 048	8 128	139 176
Proportion (ens. des adultes)	100,0 %		37,8%	24,3%	62,1%	35,6%	2,2%	37,9%
Proportion (selon la catégorie)			60,9%	39,1%	100,0%	94,2%	5,8%	100,0%

Répartition des adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours selon certaines caractéristiques, décembre 2010

Situation familiale								
Personnes seules	254 388	69,2 %	90 210	48 416	138 626	115 762	0	115 762
Couples sans enfants	29 244	8,0 %	7 485	7 213	14 698	8 573	5 973	14 546
Familles monoparentales	42 344	11,5 %	18 106	20 002	38 108	4 236	0	4 236
Couples avec enfants	40 712	11,1 %	23 006	13 102	36 108	2 449	2 155	4 604
Conjoints d'étudiant	982	0,3 %	288	666	954	28	0	28

Sexe								
Hommes	191 105	52,0 %	85 460	33 515	118 975	68 401	3 729	72 130
Femmes	176 565	48,0 %	53 635	55 884	109 519	62 647	4 399	67 046

Âge								
<i>Moyenne (années)</i>	<i>44,0</i>		<i>38,3</i>	<i>47,0</i>	<i>41,7</i>	<i>47,7</i>	<i>51,0</i>	<i>47,9</i>
Moins de 21 ans	12 367	3,4 %	6 318	2 657	8 975	3 372	20	3 392
De 21 à 24 ans	20 329	5,5 %	9 905	5 584	15 489	4 743	97	4 840
De 25 à 29 ans	31 633	8,6 %	16 153	8 454	24 607	6 834	192	7 026
De 30 à 34 ans	35 595	9,7 %	18 806	8 429	27 235	8 016	344	8 360
De 35 à 39 ans	34 836	9,5 %	19 515	6 420	25 935	8 421	480	8 901
De 40 à 44 ans	39 215	10,7 %	22 074	4 819	26 893	11 596	726	12 322
De 45 à 49 ans	48 214	13,1 %	23 925	4 049	27 974	19 073	1 167	20 240
De 50 à 54 ans	50 192	13,7 %	21 992	3 474	25 466	23 122	1 604	24 726
55 ans et plus	95 289	25,9 %	407	45 513	45 920	45 871	3 498	49 369

Scolarité²								
Primaire	29 955	8,1 %	7 423	8 509	15 932	12 795	1 228	14 023
Secondaire I à IV	126 195	34,3 %	56 507	29 452	85 959	36 927	3 309	40 236
Secondaire V	65 458	17,8 %	27 214	17 535	44 749	19 335	1 374	20 709
Collégiale	19 805	5,4 %	8 277	4 962	13 239	6 302	264	6 566
Universitaire	19 337	5,3 %	9 137	5 490	14 627	4 511	199	4 710
Inconnue	106 920	29,1 %	30 537	23 451	53 988	51 178	1 754	52 932

Durée de présence cumulative³								
<i>Moyenne (mois)</i>	<i>161,5</i>		<i>108,7</i>	<i>138,2</i>	<i>120,2</i>	<i>230,3</i>	<i>210,0</i>	<i>229,1</i>
Premier mois	2 653	0,7 %	1 855	650	2 505	135	13	148
De 2 à 5 mois	10 719	2,9 %	7 029	2 939	9 968	709	42	751
De 6 à 11 mois	13 084	3,6 %	7 962	3 789	11 751	1 250	83	1 333
De 12 à 23 mois	24 704	6,7 %	14 569	7 338	21 907	2 616	181	2 797
De 24 à 47 mois	36 396	9,9 %	19 221	11 197	30 418	5 552	426	5 978
De 48 à 119 mois	78 476	21,3 %	35 737	21 801	57 538	19 552	1 386	20 938
120 mois et plus	201 638	54,8 %	52 722	41 685	94 407	101 234	5 997	107 231

Programme et types de contraintes à l'emploi								
PAS - Sans contraintes	139 095	37,8 %	139 095	0	139 095	0	0	0
PAS - Contraintes temporaires	89 399	24,3 %	0	89 399	89 399	0	0	0
PSS - Contraintes sévères	131 048	35,6 %	0	0	0	131 048	0	131 048
PSS - Conjoints sans cont. sévères	8 128	2,2 %	0	0	0	0	8 128	8 128

Région								
01. Bas-Saint-Laurent	9 710	2,6 %	2 360	2 135	4 495	4 740	475	5 215
02. Saguenay - Lac-Saint-Jean	12 600	3,4 %	4 205	2 837	7 042	5 156	402	5 558
03. Capitale-Nationale	24 472	6,7 %	7 701	5 502	13 203	10 732	537	11 269
04. Mauricie	17 269	4,7 %	6 292	4 313	10 605	6 219	445	6 664
05. Estrie	16 213	4,4 %	5 577	3 847	9 424	6 366	423	6 789
06. Île-de-Montréal ⁴	124 563	33,9 %	57 831	33 261	91 092	31 759	1 712	33 471
07. Outaouais	15 017	4,1 %	5 519	3 431	8 950	5 628	439	6 067
08. Abitibi-Témiscamingue	6 115	1,7 %	1 885	1 401	3 286	2 603	226	2 829
09. Côte-Nord	3 047	0,8 %	943	744	1 687	1 274	86	1 360
10. Nord-du-Québec	1 015	0,3 %	430	304	734	267	14	281
ARK ⁵	449	0,1 %	239	116	355	92	2	94
11. Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	6 022	1,6 %	1 683	1 411	3 094	2 600	328	2 928
12. Chaudière-Appalaches	12 153	3,3 %	3 115	2 768	5 883	5 886	384	6 270
13. Laval	11 449	3,1 %	4 351	2 990	7 341	3 867	241	4 108
14. Lanaudière	17 546	4,8 %	6 880	4 450	11 330	5 793	423	6 216
15. Laurentides	19 978	5,4 %	7 542	4 937	12 479	7 010	489	7 499
16. Montérégie	50 173	13,6 %	18 574	12 166	30 740	18 281	1 152	19 433
17. Centre-du-Québec	11 677	3,2 %	4 194	2 895	7 089	4 263	325	4 588
Central ⁶	8 651	2,4 %	13	7	20	8 604	27	8 631

MESS, DGARES, Direction de la statistique, février 2011.

Tableau 3

Contraintes temporaires

Évolution du nombre d'adultes prestataires du Programme d'aide sociale selon le type de clientèle, 2009-2010 et 2010-2011

	Nombre d'adultes	var. ann.	Sans contraintes	État de santé	Grossesse ou enfants à charge	Enfant handicapé ⁷	55 ans et plus	Autres	Total Contraintes temporaires
Nombre d'adultes actifs¹ au Programme d'aide sociale									
moyenne 2008-2009	226 361	-2,5 %	138 966	13 211	27 365	1 544	43 503	1 771	87 395
avril 2009	231 280	0,1 %	142 111	14 086	27 882	1 566	43 904	1 731	89 169
mai 2009	230 822	0,7 %	141 473	13 896	28 202	1 558	43 951	1 742	89 349
juin 2009	229 882	1,8 %	140 314	13 793	28 514	1 582	43 944	1 735	89 568
juillet 2009	229 841	2,4 %	140 123	13 655	28 790	1 584	43 969	1 720	89 718
août 2009	230 840	2,9 %	140 649	13 692	29 183	1 602	44 000	1 714	90 191
septembre 2009	231 112	3,3 %	140 819	13 392	29 434	1 605	44 153	1 709	90 293
octobre 2009	229 624	3,4 %	142 205	13 452	26 424	1 666	44 179	1 698	87 419
novembre 2009	230 722	3,7 %	142 603	13 657	26 758	1 679	44 344	1 681	88 119
décembre 2009	232 199	3,5 %	143 160	13 963	27 131	1 683	44 599	1 663	89 039
janvier 2010	234 644	3,2 %	144 996	13 879	27 636	1 683	44 837	1 613	89 648
février 2010	236 485	2,9 %	146 025	14 058	28 131	1 690	44 964	1 617	90 460
mars 2010	236 809	2,2 %	145 742	14 309	28 438	1 700	45 001	1 619	91 067
moyenne 2009-2010	232 022	2,5 %	142 518	13 819	28 044	1 633	44 320	1 687	89 503
avril 2010	235 786	1,9 %	144 063	14 577	28 693	1 695	45 119	1 639	91 723
mai 2010	234 191	1,5 %	142 596	14 299	28 893	1 687	45 109	1 607	91 595
juin 2010	231 779	0,8 %	140 530	13 845	28 985	1 679	45 132	1 608	91 249
juillet 2010	230 470	0,3 %	139 375	13 502	29 176	1 667	45 139	1 611	91 095
août 2010	230 736	0,0 %	139 496	13 226	29 553	1 673	45 194	1 594	91 240
septembre 2010	229 678	-0,6 %	138 569	13 016	29 634	1 645	45 224	1 590	91 109
octobre 2010	227 506	-0,9 %	139 339	13 118	26 582	1 676	45 188	1 603	88 167
novembre 2010	227 782	-1,3 %	138 989	13 416	26 773	1 672	45 348	1 584	88 793
décembre 2010	228 494	-1,6 %	139 095	13 743	27 004	1 676	45 407	1 569	89 399
janvier 2011									
février 2011									
mars 2011									
moyenne 2010-2011	230 714	-0,6 %	140 228	13 638	28 366	1 674	45 207	1 601	90 486

prop.

En décembre 2010									
Nombre d'adultes	228 494	100 %	139 095	13 743	27 004	1 676	45 407	1 569	89 399
Proportion (ens. des adultes)	100,0 %		60,9%	6,0%	11,8%	0,7%	19,9%	0,7%	39,1%
Proportion (selon la catégorie)			15,4%	30,2%	1,9%	50,8%	1,8%	100,0%	

Répartition des adultes prestataires du Programme d'aide sociale selon certaines caractéristiques, décembre 2010

Situation familiale									
Personnes seules	138 626	60,7 %	90 210	11 132	563	0	35 539	1 182	48 416
Couples sans enfants	14 698	6,4 %	7 485	371	117	0	6 641	84	7 213
Familles monoparentales	38 108	16,7 %	18 106	1 746	15 404	1 282	1 364	206	20 002
Couples avec enfants	36 108	15,8 %	23 006	481	10 281	389	1 855	96	13 102
Conjoints d'étudiant	954	0,4 %	288	13	639	5	8	1	666

Sexe									
Hommes	118 975	52,1 %	85 460	7 132	1 642	167	24 006	568	33 515
Femmes	109 519	47,9 %	53 635	6 611	25 362	1 509	21 401	1 001	55 884

Âge									
<i>Moyenne (années)</i>	<i>41,7</i>		<i>38,3</i>	<i>40,0</i>	<i>29,7</i>	<i>39,3</i>	<i>59,8</i>	<i>45,5</i>	<i>47,0</i>
Moins de 21 ans	8 975	3,9 %	6 318	415	2 227	1	0	14	2 657
De 21 à 24 ans	15 489	6,8 %	9 905	765	4 774	14	0	31	5 584
De 25 à 29 ans	24 607	10,8 %	16 153	1 386	6 887	133	0	48	8 454
De 30 à 34 ans	27 235	11,9 %	18 806	1 636	6 400	314	0	79	8 429
De 35 à 39 ans	25 935	11,4 %	19 515	1 708	4 193	407	0	112	6 420
De 40 à 44 ans	26 893	11,8 %	22 074	2 187	1 985	362	0	285	4 819
De 45 à 49 ans	27 974	12,2 %	23 925	2 888	449	306	0	406	4 049
De 50 à 54 ans	25 466	11,1 %	21 992	2 697	88	136	0	553	3 474
55 ans et plus	45 920	20,1 %	407	61	1	3	45 407	41	45 513

Scolarité²									
Primaire	15 932	7,0 %	7 423	535	987	76	6 826	85	8 509
Secondaire I à IV	85 959	37,6 %	56 507	5 690	9 070	717	13 281	694	29 452
Secondaire V	44 749	19,6 %	27 214	3 417	3 873	391	9 486	368	17 535
Collégiale	13 239	5,8 %	8 277	1 053	1 138	120	2 544	107	4 962
Universitaire	14 627	6,4 %	9 137	559	1 530	68	3 265	68	5 490
Inconnue	53 988	23,6 %	30 537	2 489	10 406	304	10 005	247	23 451

Durée de présence cumulative³									
<i>Moyenne (mois)</i>	<i>120,2</i>		<i>108,7</i>	<i>108,9</i>	<i>58,9</i>	<i>146,8</i>	<i>192,2</i>	<i>188,8</i>	<i>138,2</i>
Premier mois	2 505	1,1 %	1 855	161	369	3	113	4	650
De 2 à 5 mois	9 968	4,4 %	7 029	732	1 658	13	502	34	2 939
De 6 à 11 mois	11 751	5,1 %	7 962	784	2 221	24	733	27	3 789
De 12 à 23 mois	21 907	9,6 %	14 569	1 196	4 467	50	1 571	54	7 338
De 24 à 47 mois	30 418	13,3 %	19 221	1 824	6 180	127	2 986	80	11 197
De 48 à 119 mois	57 538	25,2 %	35 737	3 786	8 402	504	8 827	282	21 801
120 mois et plus	94 407	41,3 %	52 722	5 260	3 707	955	30 675	1 088	41 685

Types de contraintes à l'emploi									
Sans contraintes	139 095	60,9 %	139 095	0	0	0	0	0	0
Contraintes temporaires	89 399	39,1 %		13 743	27 004	1 676	45 407	1 569	89 399
Cont. tempo.: état de santé	13 743	6,0 %		13 743					13 743
Cont. tempo.: enf./gross.	27 004	11,8 %			27 004				27 004
Cont. tempo.: enf. hand.	1 676	0,7 %				1 676			1 676
Cont. tempo.: 55 ans et plus	45 407	19,9 %					45 407		45 407
Cont. tempo.: autres	1 569	0,7 %						1 569	1 569

Région									
01. Bas-Saint-Laurent	4 495	2,0 %	2 360	386	398	31	1 234	86	2 135
02. Saguenay - Lac-Saint-Jean	7 042	3,1 %	4 205	393	597	68	1 710	69	2 837
03. Capitale-Nationale	13 203	5,8 %	7 701	988	1 064	98	3 233	119	5 502
04. Mauricie	10 605	4,6 %	6 292	687	1 014	66	2 423	123	4 313
05. Estrie	9 424	4,1 %	5 577	924	1 035	76	1 745	67	3 847
06. Île-de-Montréal ⁴	91 092	39,9 %	57 831	3 444	11 983	605	16 853	376	33 261
07. Outaouais	8 950	3,9 %	5 519	519	1 247	68	1 535	62	3 431
08. Abitibi-Témiscamingue	3 286	1,4 %	1 885	211	344	14	788	44	1 401
09. Côte-Nord	1 687	0,7 %	943	88	199	14	419	24	744
10. Nord-du-Québec	734	0,3 %	430	27	183	3	86	5	304
ARK ⁵	355	0,2 %	239	3	81	3	29	0	116
11. Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	3 094	1,4 %	1 683	205	286	28	814	78	1 411
12. Chaudière-Appalaches	5 883	2,6 %	3 115	635	533	48	1 498	54	2 768
13. Laval	7 341	3,2 %	4 351	414	928	52	1 552	44	2 990
14. Lanaudière	11 330	5,0 %	6 880	894	1 296	102	2 071	87	4 450
15. Laurentides	12 479	5,5 %	7 542	1 109	1 324	96	2 314	94	4 937
16. Montérégie	30 740	13,5 %	18 574	2 296	3 759	271	5 658	182	12 166
17. Centre-du-Québec	7 089	3,1 %	4 194	520	812	36	1 473	54	2 895
Central ⁶	20	0,0 %	13	3	2	0	1	1	7

MESS, DGARES, Direction de la statistique, février 2011.

Tableau 5

Évolution du nombre de participants au Programme alternative jeunesse, 2009-2010 et 2010-2011

	Nombre total d'adultes	Taux de variation annuelle	Nés hors du Canada	Hommes	Femmes	Nombre d'adultes avec alloc. jeunesse ²	Taux de variation annuelle	Allocation moyenne ³
Participants au Programme alternative jeunesse¹								
moyenne 2008-2009	5 713	s.o.	594	3 123	2 590	4 833	s.o.	644,64 \$
avril 2009	7 545	49,1 %	791	4 210	3 335	6 439	49,7 %	615,77 \$
mai 2009	7 647	49,7 %	802	4 210	3 437	6 464	50,0 %	607,20 \$
juin 2009	7 508	52,1 %	807	4 096	3 412	6 431	54,1 %	742,10 \$
juillet 2009	7 376	50,1 %	791	4 023	3 353	6 246	53,2 %	616,19 \$
août 2009	7 529	50,2 %	786	4 054	3 475	6 494	54,0 %	736,19 \$
septembre 2009	7 669	45,9 %	797	4 092	3 577	6 370	43,3 %	614,94 \$
octobre 2009	7 892	43,1 %	817	4 211	3 681	6 519	41,9 %	613,69 \$
novembre 2009	8 232	40,2 %	867	4 454	3 778	6 937	41,1 %	751,74 \$
décembre 2009	8 211	35,8 %	878	4 459	3 752	6 876	33,9 %	625,79 \$
janvier 2010	8 526	30,9 %	926	4 667	3 859	7 187	30,0 %	609,76 \$
février 2010	8 668	25,0 %	934	4 803	3 865	7 337	24,5 %	615,08 \$
mars 2010	8 827	19,6 %	955	4 899	3 928	7 534	17,5 %	754,60 \$
moyenne 2009-2010	7 969	39,5 %	846	4 348	3 621	6 736	39,4 %	658,59 \$
avril 2010	8 659	14,8 %	941	4 795	3 864	7 211	12,0 %	608,16 \$
mai 2010	8 324	8,9 %	935	4 529	3 795	6 935	7,3 %	733,50 \$
juin 2010	7 862	4,7 %	907	4 216	3 646	6 518	1,4 %	604,44 \$
juillet 2010	7 500	1,7 %	871	4 041	3 459	6 246	0,0 %	609,44 \$
août 2010	7 436	-1,2 %	869	3 951	3 485	6 380	-1,8 %	728,44 \$
septembre 2010	7 394	-3,6 %	842	3 863	3 531	6 058	-4,9 %	609,05 \$
octobre 2010	7 494	-5,0 %	840	3 872	3 622	6 121	-6,1 %	612,46 \$
novembre 2010	7 555	-8,2 %	855	3 892	3 663	6 373	-8,1 %	758,01 \$
décembre 2010	7 485	-8,8 %	863	3 829	3 656	6 290	-8,5 %	628,27 \$
janvier 2011								
février 2011								
mars 2011								
moyenne 2010-2011	7 745	-2,8 %	880	4 110	3 636	6 459	-4,1 %	654,64 \$

Proportion

Proportion

Répartition des participants au Programme alternative jeunesse selon certaines caractéristiques, décembre 2010

En décembre 2010								
Nombre d'adultes	7 485	100,0 %	863	3 829	3 656	6 290	100,0%	628,27 \$
Proportion	100,0 %		11,5 %	51,2 %	48,8 %	84,0 %		

Situation familiale⁴								
Personnes seules	6 050	80,8 %	731	3 533	2 517	5 090	80,9 %	617,00 \$
Couples sans enfants	122	1,6 %	5	52	70	98	1,6 %	596,65 \$
Familles monoparentales	807	10,8 %	86	11	796	691	11,0 %	712,76 \$
Couples avec enfants	188	2,5 %	17	65	123	162	2,6 %	649,65 \$
Conjoints d'étudiant	0	0,0 %	0	0	0	0	0,0 %	- \$
Inconnue	318	4,2 %	24	168	150	249	4,0 %	622,69 \$

Sexe								
Hommes	3 829	51,2 %	474	3 829	0	3 140	49,9 %	612,80 \$
Femmes	3 656	48,8 %	389	0	3 656	3 150	50,1 %	643,70 \$

Âge								
Moyenne (années)	20,4		20,7	20,4	20,3	20,2		
Moins de 18 ans	65	0,9 %	5	12	53	62	1,0 %	697,93 \$
De 18 à 20 ans	4 106	54,9 %	411	2 058	2 048	3 625	57,6 %	624,28 \$
21 ans et plus	3 314	44,3 %	447	1 759	1 555	2 603	41,4 %	632,16 \$

Scolarité⁵								
Primaire	332	4,4 %	47	173	159	292	4,6 %	612,07 \$
Secondaire I à IV	4 451	59,5 %	317	2 327	2 124	3 729	59,3 %	627,81 \$
Secondaire V	933	12,5 %	163	457	476	750	11,9 %	632,75 \$
Collégiale	110	1,5 %	27	42	68	89	1,4 %	611,13 \$
Universitaire	23	0,3 %	14	10	13	17	0,3 %	633,98 \$
Inconnue	1 636	21,9 %	295	820	816	1 413	22,5 %	631,46 \$

Types de contraintes à l'emploi								
Sans contraintes	6 201	82,8 %	748	3 599	2 602	5 220	83,0 %	618,35 \$
Contraintes temporaires	961	12,8 %	91	58	903	818	13,0 %	693,32 \$
Cont. tempo.: état de santé	71	0,9 %	1	45	26	61	1,0 %	579,79 \$
Cont. tempo.: enf./gross.	882	11,8 %	90	13	869	750	11,9 %	702,84 \$
Cont. tempo.: enf. handicapé	3	0,0 %	0	0	3	3	0,0 %	745,17 \$
Cont. tempo.: autres	5	0,1 %	0	0	5	4	0,1 %	601,25 \$
Contraintes sévères	5	0,0 %	0	4	1	3	0,0 %	624,67 \$
Inconnu	318	4,2 %	24	168	150	249	4,0 %	622,69 \$

Région								
01. Bas-Saint-Laurent	223	3,0 %	1	126	97	177	2,8 %	606,12 \$
02. Saguenay - Lac-Saint-Jean	397	5,3 %	6	201	196	310	4,9 %	620,59 \$
03. Capitale-Nationale	468	6,3 %	51	238	230	358	5,7 %	627,22 \$
04. Mauricie	469	6,3 %	9	234	235	384	6,1 %	626,48 \$
05. Estrie	372	5,0 %	52	201	171	312	5,0 %	628,54 \$
06. Île-de-Montréal ⁶	1 817	24,3 %	595	987	830	1 580	25,1 %	637,63 \$
07. Outaouais	436	5,8 %	35	182	254	365	5,8 %	638,46 \$
08. Abitibi-Témiscamingue	266	3,6 %	2	124	142	231	3,7 %	625,96 \$
09. Côte-Nord	122	1,6 %	0	63	59	104	1,7 %	641,28 \$
10. Nord-du-Québec	21	0,3 %	0	9	12	17	0,3 %	568,80 \$
ARK ⁷	0	0,0 %	0	0	0	0	0,0 %	- \$
11. Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	217	2,9 %	1	108	109	184	2,9 %	625,81 \$
12. Chaudière-Appalaches	309	4,1 %	9	154	155	265	4,2 %	625,53 \$
13. Laval	184	2,5 %	27	81	103	150	2,4 %	640,54 \$
14. Lanaudière	321	4,3 %	4	127	194	277	4,4 %	626,43 \$
15. Laurentides	452	6,0 %	6	265	187	375	6,0 %	613,65 \$
16. Montérégie	1 104	14,7 %	46	578	526	938	14,9 %	623,76 \$
17. Centre-du-Québec	307	4,1 %	19	151	156	263	4,2 %	622,69 \$

Tableau 6

Évolution du nombre d'adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours qui reçoivent une allocation de soutien, 2009-2010 et 2010-2011

	DEVENIR				INTERAGIR			
	Programme d'aide sociale	Programme de solidarité sociale	TOTAL	var. ann.	Programme d'aide sociale	Programme de solidarité sociale	TOTAL	var. ann.
Nombre d'adultes qui reçoivent une allocation de soutien¹								
moyenne 2008-2009	729	226	955	s.o.	701	2 500	3 425	s.o.
avril 2009	753	262	1 015	-6,5%	792	2 748	3 540	0,4%
mai 2009	740	267	1 007	2,0%	779	2 707	3 486	-3,0%
juin 2009	672	269	941	-2,7%	753	2 672	3 425	-3,2%
juillet 2009	642	248	890	-4,0%	679	2 589	3 268	-3,5%
août 2009	554	237	791	-2,3%	581	2 378	2 959	-1,3%
septembre 2009	536	225	761	-6,6%	611	2 421	3 032	-0,8%
octobre 2009	548	228	776	-14,1%	739	2 680	3 419	-0,1%
novembre 2009	537	249	786	-18,8%	780	2 757	3 537	0,5%
décembre 2009	571	243	814	-18,6%	787	2 788	3 575	0,8%
janvier 2010	583	229	812	-16,5%	779	2 739	3 518	1,0%
février 2010	590	232	822	-17,6%	800	2 804	3 604	2,9%
mars 2010	605	238	843	-18,2%	796	2 776	3 572	1,4%
moyenne 2009-2010	611	244	855	-10,5%	740	2 672	3 411	-0,4%
avril 2010	570	243	813	-19,9%	825	2 758	3 583	1,2%
mai 2010	553	248	801	-20,5%	827	2 719	3 546	1,7%
juin 2010	545	249	794	-15,6%	786	2 687	3 473	1,4%
juillet 2010	517	247	764	-14,2%	704	2 596	3 300	1,0%
août 2010	437	231	668	-15,5%	605	2 374	2 979	0,7%
septembre 2010	405	223	628	-17,5%	617	2 383	3 000	-1,1%
octobre 2010	422	244	666	-14,2%	733	2 564	3 297	-3,6%
novembre 2010	433	236	669	-14,9%	774	2 552	3 326	-6,0%
décembre 2010	415	231	646	-20,6%	745	2 524	3 269	-8,6%
janvier 2011								
février 2011								
mars 2011								
moyenne 2010-2011	477	239	717	-16,2%	735	2 573	3 308	-3,0%
				<i>prop.</i>				<i>prop.</i>
En décembre 2010								
Nombre d'adultes	415	231	646	100,0%	745	2 524	3 269	100,0%
Situation familiale								
Personnes seules	278	198	476	73,7%	525	2 327	2 852	87,2%
Couples sans enfants	13	18	31	4,8%	29	109	138	4,2%
Familles monoparentales	68	11	79	12,2%	136	59	195	6,0%
Couples avec enfants	56	4	60	9,3%	55	29	84	2,6%
Conjoints d'étudiant	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%
Sexe								
Hommes	178	112	290	44,9%	302	1 366	1 668	51,0%
Femmes	237	119	356	55,1%	443	1 158	1 601	49,0%
Âge								
<i>Moyenne (années)</i>	<i>40,3</i>	<i>40,6</i>	<i>40,4</i>		<i>41,2</i>	<i>43,3</i>	<i>42,8</i>	
Moins de 21 ans	9	7	16	2,5%	35	20	55	1,7%
De 21 à 24 ans	19	12	31	4,8%	55	121	176	5,4%
De 25 à 29 ans	41	30	71	11,0%	60	230	290	8,9%
De 30 à 34 ans	60	28	88	13,6%	72	264	336	10,3%
De 35 à 39 ans	60	27	87	13,5%	74	268	342	10,5%
De 40 à 44 ans	67	25	92	14,2%	95	298	393	12,0%
De 45 à 49 ans	72	44	116	18,0%	146	474	620	19,0%
De 50 à 54 ans	66	34	100	15,5%	133	424	557	17,0%
55 ans et plus	21	24	45	7,0%	75	425	500	15,3%
Scolarité²								
Primaire	32	22	54	8,4%	91	431	522	16,0%
Secondaire I à IV	154	76	230	35,6%	338	824	1 162	35,5%
Secondaire V	111	68	179	27,7%	161	511	672	20,6%
Collégiale	40	26	66	10,2%	48	217	265	8,1%
Universitaire	33	18	51	7,9%	35	166	201	6,1%
Inconnue	45	21	66	10,2%	72	375	447	13,7%
Durée cumulative de présence à l'aide financière de dernier recours								
<i>Moyenne</i>	<i>119,8</i>	<i>164,6</i>	<i>135,8</i>		<i>160,0</i>	<i>210,9</i>	<i>199,3</i>	
Premier mois	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%
De 2 à 5 mois	7	0	7	1,1%	11	4	15	0,5%
De 6 à 11 mois	27	4	31	4,8%	13	9	22	0,7%
De 12 à 23 mois	45	4	49	7,6%	48	29	77	2,4%
De 24 à 47 mois	61	22	83	12,8%	75	108	183	5,6%
De 48 à 119 mois	102	63	165	25,5%	176	479	655	20,0%
120 mois et plus	173	138	311	48,1%	422	1 895	2 317	70,9%
Types de contraintes à l'emploi et types de diagnostics médicaux								
Sans contraintes	353		353	54,6%	603		603	18,4%
Contraintes temporaires	62		62	9,6%	142		142	4,3%
Cont. tempo.: état de santé	16		16	2,5%	22		22	0,7%
Cont. tempo.: enf./gross.	24		24	3,7%	41		41	1,3%
Cont. tempo.: enf. hand.	1		1	0,2%	3		3	0,1%
Cont. tempo.: 55 ans et plus	21		21	3,3%	74		74	2,3%
Cont. tempo.: autres	0		0	0,0%	2		2	0,1%
Contraintes sévères (types de diagnostics)		218	218	33,7%		2 491	2 491	76,2%
Visuel		4	4	0,6%		27	27	0,8%
Auditif et de la parole		0	0	0,0%		19	19	0,6%
Intellectuel et d'apprentissage		44	44	6,8%		536	536	16,4%
Santé mentale		140	140	21,7%		1 464	1 464	44,8%
Physique		27	27	4,2%		414	414	12,7%
Autres		3	3	0,5%		31	31	0,9%
Conjoints sans contraintes sévères		13	13	2,0%		33	33	1,0%
Région								
01. Bas-Saint-Laurent	13	9	22	3,4%	9	58	67	2,0%
02. Saguenay - Lac-Saint-Jean	22	8	30	4,6%	24	160	184	5,6%
03. Capitale-Nationale	19	18	37	5,7%	58	171	229	7,0%
04. Mauricie	49	39	88	13,6%	38	100	138	4,2%
05. Estrie	44	25	69	10,7%	21	30	51	1,6%
06. Île-de-Montréal ³	114	49	163	25,2%	256	881	1 137	34,8%
07. Outaouais	19	14	33	5,1%	20	132	152	4,6%
08. Abitibi-Témiscamingue	3	11	14	2,2%	20	80	100	3,1%
09. Côte-Nord	3	0	3	0,5%	9	15	24	0,7%
10. Nord-du-Québec	0	0	0	0,0%	2	10	12	0,4%
ARK ⁴	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0%
11. Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	3	1	4	0,6%	47	49	96	2,9%
12. Chaudière-Appalaches	14	8	22	3,4%	15	89	104	3,2%
13. Laval	0	3	3	0,5%	9	95	104	3,2%
14. Lanaudière	11	2	13	2,0%	43	59	102	3,1%
15. Laurentides	32	11	43	6,7%	35	96	131	4,0%
16. Montérégie	31	14	45	7,0%	95	379	474	14,5%
17. Centre-du-Québec	38	10	48	7,4%	44	23	67	2,0%
Central ⁵	0	9	9	1,4%	0	97	97	3,0%

Tableau 6 - suite

RÉUSSIR		TOTAL			
Programme de solidarité sociale	var. ann.	Programme d'aide sociale	Programme de solidarité sociale	TOTAL	var. ann.
Nombre d'adultes qui reçoivent une allocation de soutien¹					
111	s.o.	1 500	2 991	4 491	s.o.
moyenne 2008-2009					
150	44,2%	1 545	3 160	4 705	-0,2%
146	32,7%	1 519	3 120	4 639	-1,1%
130	30,0%	1 425	3 071	4 496	-2,3%
68	23,6%	1 321	2 905	4 226	-3,3%
61	41,9%	1 135	2 676	3 811	-1,0%
124	33,3%	1 147	2 770	3 917	-1,2%
163	31,5%	1 287	3 071	4 358	-2,1%
169	26,1%	1 317	3 175	4 492	-2,8%
169	20,7%	1 358	3 200	4 558	-2,7%
169	19,9%	1 362	3 137	4 499	-2,1%
171	23,9%	1 390	3 207	4 597	-0,9%
179	21,8%	1 401	3 193	4 594	-2,3%
142	27,8%	1 351	3 057	4 408	-1,9%
moyenne 2009-2010					
180	20,0%	1 395	3 181	4 576	-2,7%
181	24,0%	1 380	3 148	4 528	-2,4%
155	19,2%	1 331	3 091	4 422	-1,6%
93	36,8%	1 221	2 936	4 157	-1,6%
77	26,2%	1 042	2 682	3 724	-2,3%
159	28,2%	1 022	2 765	3 787	-3,3%
187	14,7%	1 155	2 995	4 150	-4,8%
185	9,5%	1 207	2 973	4 180	-6,9%
186	10,1%	1 160	2 941	4 101	-10,0%
moyenne 2010-2011					
156	10,1%	1 213	2 968	4 181	-5,2%
<i>prop.</i>					
En décembre 2010					
186	100,0%	1 160	2 941	4 101	100,0%
Nombre d'adultes					
Situation familiale					
174	93,5%	803	2 699	3 502	85,4%
2	1,1%	42	129	171	4,2%
6	3,2%	204	76	280	6,8%
3	1,6%	111	36	147	3,6%
1	0,5%	0	1	1	0,0%
Sexe					
100	53,8%	480	1 578	2 058	50,2%
86	46,2%	680	1 363	2 043	49,8%
Âge					
31,3		40,8	42,3	41,9	
<i>Moyenne (années)</i>					
8	4,3%	44	35	79	1,9%
46	24,7%	74	179	253	6,2%
45	24,2%	101	305	406	9,9%
40	21,5%	132	332	464	11,3%
9	4,8%	134	304	438	10,7%
16	8,6%	162	339	501	12,2%
9	4,8%	218	527	745	18,2%
5	2,7%	199	463	662	16,1%
8	4,3%	96	457	553	13,5%
Scolarité²					
0	0,0%	123	453	576	14,0%
21	11,3%	492	921	1 413	34,5%
54	29,0%	272	633	905	22,1%
36	19,4%	88	279	367	8,9%
24	12,9%	68	208	276	6,7%
51	27,4%	117	447	564	13,8%
Durée cumulative de présence à l'aide financière de dernier recours					
97,9		145,6	200,1	184,7	
<i>Moyenne</i>					
0	0,0%	0	0	0	0,0%
0	0,0%	18	4	22	0,5%
0	0,0%	40	13	53	1,3%
1	0,5%	93	34	127	3,1%
55	29,6%	136	185	321	7,8%
78	41,9%	278	620	898	21,9%
52	28,0%	595	2 085	2 680	65,3%
Types de contraintes à l'emploi et types de diagnostics médicaux					
		956	956	956	23,3%
<i>Sans contraintes</i>					
		204	204	204	5,0%
<i>Contraintes temporaires</i>					
		38	38	38	0,9%
<i>Cont. tempo.: état de santé</i>					
		65	65	65	1,6%
<i>Cont. tempo.: enf./gross.</i>					
		4	4	4	0,1%
<i>Cont. tempo.: enf. hand.</i>					
		95	95	95	2,3%
<i>Cont. tempo.: 55 ans et plus</i>					
		2	2	2	0,0%
<i>Cont. tempo.: autres</i>					
186	100,0%		2 895	2 895	70,6%
<i>Contraintes sévères (types de diagnostics)</i>					
13	7,0%		44	44	1,1%
<i>Visuel</i>					
2	1,1%		21	21	0,5%
<i>Auditif et de la parole</i>					
5	2,7%		585	585	14,3%
<i>Intellectuel et d'apprentissage</i>					
89	47,8%		1 693	1 693	41,3%
<i>Santé mentale</i>					
76	40,9%		517	517	12,6%
<i>Physique</i>					
1	0,5%		35	35	0,9%
<i>Autres</i>					
0	0,0%		46	46	1,1%
<i>Conjoints sans contraintes sévères</i>					
Région					
2	1,1%	22	69	91	2,2%
15	8,1%	46	183	229	5,6%
26	14,0%	77	215	292	7,1%
6	3,2%	87	145	232	5,7%
18	9,7%	65	73	138	3,4%
57	30,6%	370	987	1 357	33,1%
2	1,1%	39	148	187	4,6%
4	2,2%	23	95	118	2,9%
1	0,5%	12	16	28	0,7%
0	0,0%	2	10	12	0,3%
0	0,0%	0	0	0	0,0%
2	1,1%	50	52	102	2,5%
7	3,8%	29	104	133	3,2%
6	3,2%	9	104	113	2,8%
8	4,3%	54	69	123	3,0%
4	2,2%	67	111	178	4,3%
19	10,2%	126	412	538	13,1%
9	4,8%	82	42	124	3,0%
0	0,0%	0	106	106	2,6%

Tableau 7

Évolution du taux d'assistance sociale au Québec, 2009-2010 et 2010-2011

	Nombre total d'adultes distincts ³	Taux d'assistance sociale (18-64 ans)	Nombre d'enfants	Taux d'assistance sociale (0-17 ans)	Nombre total de prestataires distincts ³	Taux d'assistance sociale (0-64 ans)
Taux d'assistance sociale pour l'ensemble du Québec^{1,2}						
moyenne 2008-2009	370 577	7,3%	113 989	7,4%	484 566	7,3%
avril 2009	377 033	7,4%	114 258	7,5%	491 291	7,4%
mai 2009	376 545	7,3%	114 384	7,5%	490 929	7,4%
juin 2009	375 412	7,3%	114 405	7,5%	489 817	7,4%
juillet 2009	375 067	7,3%	114 711	7,5%	489 778	7,4%
août 2009	376 031	7,3%	115 887	7,6%	491 918	7,4%
septembre 2009	376 054	7,3%	115 495	7,6%	491 549	7,4%
octobre 2009	374 330	7,3%	114 327	7,5%	488 657	7,3%
novembre 2009	375 836	7,3%	113 361	7,4%	489 197	7,4%
décembre 2009	377 516	7,4%	113 697	7,4%	491 213	7,4%
janvier 2010	380 433	7,4%	114 706	7,5%	495 139	7,4%
février 2010	382 218	7,5%	115 207	7,5%	497 425	7,5%
mars 2010	382 892	7,5%	115 320	7,5%	498 212	7,5%
moyenne 2009-2010	377 447	7,4%	114 647	7,5%	492 094	7,4%
avril 2010	381 867	7,5%	115 107	7,5%	496 974	7,5%
mai 2010	380 160	7,4%	114 953	7,5%	495 113	7,4%
juin 2010	377 421	7,4%	114 497	7,5%	491 918	7,4%
juillet 2010	375 610	7,3%	114 232	7,5%	489 842	7,4%
août 2010	375 807	7,3%	115 302	7,5%	491 109	7,4%
septembre 2010	374 145	7,3%	114 511	7,5%	488 656	7,3%
octobre 2010	371 860	7,3%	112 827	7,4%	484 687	7,3%
novembre 2010	372 334	7,3%	111 367	7,3%	483 701	7,3%
décembre 2010	373 293	7,3%	111 614	7,3%	484 907	7,3%
janvier 2011						
février 2011						
mars 2011						
moyenne 2010-2011	375 833	7,3%	113 823	7,4%	489 656	7,4%
moyenne mobile - 12 derniers mois	377 337	7,4%	114 137	7,5%	491 474	7,4%

Taux d'assistance sociale selon les régions, décembre 2010

Taux d'assistance sociale par région - décembre 2010						
01 Bas-Saint-Laurent	9 867	7,6%	1 771	5,0%	11 638	7,1%
02 Saguenay - Lac-St-Jean	12 883	7,2%	2 591	5,1%	15 474	6,7%
03 Capitale-Nationale	24 793	5,4%	4 863	4,1%	29 656	5,2%
04 Mauricie	17 611	10,5%	4 174	9,4%	21 785	10,2%
05 Estrie	16 487	8,3%	4 623	7,7%	21 110	8,2%
06 Île-de-Montréal	126 007	10,0%	48 897	14,2%	174 904	10,9%
07 Outaouais	15 342	6,4%	4 888	6,5%	20 230	6,4%
08 Abitibi-Témiscamingue	6 327	6,6%	1 423	4,7%	7 750	6,2%
09 Côte-Nord	3 145	5,0%	757	3,8%	3 902	4,7%
10 Nord-du-Québec	1 029	4,1%	526	3,8%	1 555	4,0%
11 Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	6 187	10,2%	1 294	8,3%	7 481	9,8%
12 Chaudière-Appalaches	12 388	4,7%	2 415	3,0%	14 803	4,3%
13 Laval	11 579	4,6%	4 117	4,9%	15 696	4,7%
14 Lanaudière	17 784	5,9%	5 193	5,3%	22 977	5,8%
15 Laurentides	20 300	5,7%	5 355	4,7%	25 655	5,4%
16 Montérégie	51 010	5,5%	15 499	5,2%	66 509	5,4%
17 Centre-du-Québec	11 903	8,1%	3 214	6,9%	15 117	7,8%

MESS, DGARES, Direction de la statistique, février 2011.

Notes relatives aux tableaux

Tableau 1

1. Les dossiers actifs représentent les ménages ayant eu droit à une aide financière de dernier recours pour le mois considéré, que ce soit au programme d'aide sociale ou au programme de solidarité sociale.
2. Désigne les personnes qui n'ont pas d'adresse fixe ou stable ou qui n'ont pas l'assurance d'un hébergement stable pour les 60 prochains jours.
3. Depuis le mois d'avril 2008, la région Île-de-Montréal regroupe les anciennes régions Ville-de-Montréal et Montréal-Banlieue.
4. ARK : Administration régionale Kativik (les prestataires sont aussi dénombrés dans la région Nord-du-Québec).
5. La région « Central » regroupe les dossiers administrés centralement. Depuis mars 2004, en raison de changements dans les modes de gestion des dossiers relatifs à la clientèle sous curatelle publique, ces derniers sont regroupés dans la région « Central » (avec les prestataires hébergés).
6. Dossiers pour lesquels un revenu d'une valeur supérieure à 2 \$ est déclaré pour le mois.
7. Depuis le mois d'avril 2007, les prestataires recevant des revenus de subventions salariales sont dénombrés avec ceux recevant des revenus de travail.
8. Dénombrer les dossiers distinctement (une seule fois), même si ces derniers déclarent plus d'un type de revenu pour le mois.
9. Désignent le nombre de demandes de prestations d'aide financière de dernier recours acceptées pour ce mois, qu'il y ait ou non versement pour le mois courant. Toutefois, un ménage nouvellement admis sera dénombré dans l'ensemble des ménages actifs seulement s'il a reçu une prestation.
3. Certains dossiers présentent une durée cumulative inférieure à la durée consécutive. Il s'agit d'enfants de familles prestataires ayant atteint l'âge de 18 ans et qui font une demande de prestation. La date d'admission de ces nouveaux prestataires est fixée à la même date que la date d'admission de leurs parents. Pour plus de précisions, consulter le lexique.
4. Depuis le mois d'avril 2008, la région Île-de-Montréal regroupe les anciennes régions Ville-de-Montréal et Montréal-Banlieue.
5. ARK : Administration régionale Kativik (les prestataires sont aussi dénombrés dans la région Nord-du-Québec).
6. La région « Central » regroupe les dossiers administrés centralement. Depuis mars 2004, en raison de changements dans les modes de gestion des dossiers relatifs à la clientèle sous curatelle publique, ces derniers sont regroupés dans la région « Central » (avec les prestataires hébergés).
7. Depuis le 1^{er} janvier 2006, l'ajout de la contrainte temporaire pour enfant handicapé entraîne une diminution du nombre d'adultes sans contraintes, d'adultes présentant une contrainte pour enfant à charge ou de ceux ayant une contrainte temporaire de la catégorie « autres ».

Tableau 2

1. Les adultes actifs représentent les conjoints qui composent les ménages ayant eu droit à une prestation des programmes d'aide financière de dernier recours pour le mois considéré.
2. La scolarité correspond au niveau d'enseignement le plus élevé atteint. Cette information ne nous renseigne pas sur le ou les diplômes obtenus.
3. Certains dossiers présentent une durée cumulative inférieure à la durée consécutive. Il s'agit d'enfants de familles prestataires ayant atteint l'âge de 18 ans et qui font une demande de prestation. La date d'admission de ces nouveaux prestataires est fixée à la même date que la date d'admission de leurs parents. Pour plus de précisions, consulter le lexique.
4. Depuis le mois d'avril 2008, la région Île-de-Montréal regroupe les anciennes régions Ville-de-Montréal et Montréal-Banlieue.
5. ARK : Administration régionale Kativik (les prestataires sont aussi dénombrés dans la région Nord-du-Québec).
6. La région « Central » regroupe les dossiers administrés centralement. Depuis mars 2004, en raison de changements dans les modes de gestion des dossiers relatifs à la clientèle sous curatelle publique, ces derniers sont regroupés dans la région « Central » (avec les prestataires hébergés).
1. Les adultes actifs représentent les conjoints qui composent les ménages ayant eu droit à une prestation du Programme de solidarité sociale pour le mois considéré.
2. La scolarité correspond au niveau d'enseignement le plus élevé atteint. Cette information ne nous renseigne pas sur le ou les diplômes obtenus.
3. Certains dossiers présentent une durée cumulative inférieure à la durée consécutive. Il s'agit d'enfants de familles prestataires ayant atteint l'âge de 18 ans et qui font une demande de prestation. La date d'admission de ces nouveaux prestataires est fixée à la même date que la date d'admission de leurs parents. Pour plus de précisions, consulter le lexique.
4. Depuis le mois d'avril 2008, la région Île-de-Montréal regroupe les anciennes régions Ville-de-Montréal et Montréal-Banlieue.
5. ARK : Administration régionale Kativik (les prestataires sont aussi dénombrés dans la région Nord-du-Québec).
6. La région « Central » regroupe les dossiers administrés centralement. Depuis mars 2004, en raison de changements dans les modes de gestion des dossiers relatifs à la clientèle sous curatelle publique, ces derniers sont regroupés dans la région « Central » (avec les prestataires hébergés).

Tableau 3

1. Les adultes actifs représentent les conjoints qui composent les ménages ayant eu droit à une prestation du Programme d'aide sociale pour le mois considéré.
2. La scolarité correspond au niveau d'enseignement le plus élevé atteint. Cette information ne nous renseigne pas sur le ou les diplômes obtenus.
1. Sont dénombrés ici les adultes qui ont une participation en cours au Programme alternative jeunesse, que celle-ci ait débuté au cours du mois considéré ou avant, pourvu qu'il y ait au moins une journée d'activité dans le mois.
2. Sont dénombrés ici les adultes pour lesquels une allocation jeunesse a été versée au cours du mois considéré. Ce ne sont pas tous les participants à Alternative jeunesse qui reçoivent une telle allocation : certains reçoivent plutôt une allocation d'aide à l'emploi parce qu'ils participent à certaines mesures d'Emploi-Québec (mesure de formation, projets de préparation à l'emploi) dans le cadre de leur participation à Alternative jeunesse, tout en étant admissibles au compte de l'assurance-emploi.
3. Bien que l'allocation jeunesse soit versée aux deux semaines, l'allocation moyenne est calculée sur une base mensuelle à partir des montants versés au cours du mois. Par conséquent, l'allocation moyenne sera

plus élevée s'il y a trois versements à l'intérieur d'un même mois.

4. Les caractéristiques retenues sont celles au début de la participation à Alternative jeunesse puisque par la suite, elles ne sont pas disponibles pour la majorité des individus.
5. La scolarité correspond au niveau d'enseignement le plus élevé atteint. Cette information ne nous renseigne pas sur le ou les diplômes obtenus.
6. Depuis le mois d'avril 2008, la région Île-de-Montréal regroupe les anciennes régions Ville-de-Montréal et Montréal-Banlieue.
7. ARK : Administration régionale Kativik (les prestataires sont aussi dénombrés dans la région Nord-du-Québec).

Tableau 6

1. Les adultes qui participent à un Programme d'aide et d'accompagnement social (PAAS) pour un mois donné reçoivent une allocation de soutien pour le mois suivant. Le chiffre présenté ici correspond au nombre de participants au PAAS qui reçoivent une allocation de soutien pour le mois traité.
2. La scolarité correspond au niveau d'enseignement le plus élevé atteint. Cette information ne nous renseigne pas sur le ou les diplômes obtenus.
3. Depuis le mois d'avril 2008, la région Île-de-Montréal regroupe les anciennes régions Ville-de-Montréal et Montréal-Banlieue.
4. ARK: Administration régionale Kativik (les adultes prestataires sont aussi dénombrés dans la région du Nord-du-Québec).
5. La région "Central" regroupe les dossiers administrés centralement. Depuis le mois de mars 2004, les dossiers relatifs à la clientèle sous curatelle publique sont regroupés dans la région "Central" (avec les prestataires hébergés).

Tableau 7

1. Le calcul du taux d'assistance sociale a été revu pour y inclure, avec les prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours, les participants au Programme alternative jeunesse qui ont une allocation jeunesse. Cette correction du taux d'assistance sociale, rétroactive à avril 2007, fait référence aux 3 programmes d'assistance sociale.
2. La clientèle du MESS localisée au Central n'est pas considérée dans les données régionales car il s'agit plus d'une affectation administrative que régionale. Toutefois, cette clientèle du Central est dénombrée dans les données pour l'ensemble du Québec.
3. Aux fins de calcul du taux d'assistance sociale, les individus qui, pour une même période, étaient prestataires aux programmes d'aide financière de dernier recours et participaient au Programme alternative jeunesse sont dénombrés juste une fois.

Définitions des termes utilisés dans le rapport

Adulte

Personne qui ne dépend pas d'un parent pour sa subsistance ou personne mineure qui a la charge d'un enfant, qui est mariée ou a déjà été mariée ou qui a obtenu une pleine émancipation par le tribunal.

Adultes ayant cumulé deux ans et plus sans interruption

Adultes prestataires qui présentent un nombre de mois de présence à l'aide de dernier recours supérieur ou égal à 24 mois depuis leur dernière date d'admission à l'aide de dernier recours.

Aide financière de dernier recours

Aide financière octroyée dans le cadre des programmes d'aide financière de dernier recours aux personnes qui n'ont pas de ressources suffisantes pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Elle comble la différence entre les besoins essentiels des ménages et les ressources dont ils disposent. Elle regroupe le Programme d'aide sociale et le Programme de solidarité sociale.

Allocation de soutien

Aide financière versée par le Ministère aux personnes qui participent au Programme d'aide et d'accompagnement social.

Aide financière accordée

On utilise le terme « prestation » pour désigner l'aide financière accordée en vertu de chacun des programmes (ex. : prestations d'aide sociale).

Allocation d'aide à l'emploi

Aide financière versée par Emploi-Québec aux personnes qui participent à certaines mesures actives ou d'insertion sociale.

Allocation de solidarité sociale

Montant versé à l'adulte seul ou au couple prestataire du Programme de solidarité sociale.

Allocation jeunesse

Aide financière versée aux individus qui participent au Programme alternative jeunesse.

Allocation mixte

Montant ajouté à la prestation de base du Programme d'aide sociale lorsque les deux membres adultes qui composent la famille présentent des contraintes temporaires à l'emploi.

Allocation pour contraintes temporaires à l'emploi

Montant ajouté à la prestation de base du Programme d'aide sociale lorsque l'adulte seul ou un membre adulte de la famille présente des contraintes temporaires à l'emploi, le second adulte ne présentant aucune contrainte à l'emploi.

Allocation reconnue

Aide financière versée par un tiers (personne, association, société ou organisme) à un prestataire du Programme d'aide sociale ou du Programme de solidarité sociale et reconnue à titre d'allocation d'aide à l'emploi ou d'allocation de soutien.

Clientèle

On utilise le terme « prestataire » pour désigner la clientèle de chacun des programmes (ex. : prestataire d'aide sociale).

Clientèle supplémentée

Tout adulte bénéficiant d'une prestation des programmes d'aide financière de dernier recours et qui déclare un ou plusieurs revenus d'autres sources. On retrouve, par exemple, des allocations d'aide à l'emploi, des allocations reconnues, des revenus de travail à titre de salarié ou de travailleur autonome, des prestations d'assurance-emploi, une contribution parentale.

Conjoint d'étudiant

Adulte dont le conjoint étudie à temps plein au postsecondaire et bénéficie du Programme d'aide financière du ministère de l'Éducation. Cette catégorie ne dénombre que des adultes seuls, puisque les besoins des enfants de l'un ou l'autre des conjoints sont assumés par le conjoint aux études.

Conjoint sans contraintes sévères

Adulte prestataire du Programme de solidarité sociale qui ne présente pas de contraintes sévères à l'emploi ou pour lequel le dossier ne fait pas mention de ce type de contraintes. Celui-ci est tout de même prestataire du dit programme car son conjoint présente, pour sa part, des contraintes sévères à l'emploi.

Contribution parentale

Aide réputée fournie par les parents de l'adulte qui est reconnu dépendant de ceux-ci. La contribution parentale est établie en fonction de la situation financière et familiale et du nombre d'enfants à la charge des parents. Elle s'applique, s'il y a lieu, pendant une période maximale de trois ans.

Données officielles

Les données « officielles » sont produites à partir d'informations, colligées dans les systèmes, ayant fait l'objet de mises à jour pendant deux mois.

Durée de présence consécutive (sans interruption)

Nombre de mois écoulés depuis la dernière date d'admission à l'aide de dernier recours. Dans le cas d'un enfant de famille prestataire qui atteint l'âge de 18 ans et qui effectue une demande de prestations, la date d'admission de ce nouveau prestataire est fixée à la même date que celle de ses parents.

Durée de présence cumulative

Nombre total de mois, depuis janvier 1975, où un adulte a été présent à l'aide de dernier recours avec une aide financière, qu'il y ait eu ou non sortie de l'aide au cours de la période. Dans le cas d'un enfant de famille prestataire qui atteint l'âge de 18 ans et qui effectue une demande de prestations, la période retenue pour le calcul de la durée de présence cumulative débute au premier mois de versement de la prestation d'aide sociale ou de solidarité sociale au nouvel adulte prestataire. Par conséquent, certains jeunes peuvent présenter une durée consécutive supérieure à leur durée cumulative.

Enfant à charge

Personne qui ne doit pas être le parent d'un enfant à sa charge et qui doit dépendre, pour sa subsistance, soit d'un parent, soit d'un adulte qui en a la garde en vertu du jugement d'un tribunal. C'est une personne mineure, non mariée ou qui ne l'a jamais été, ou encore c'est une personne majeure qui fréquente un établissement scolaire et qui n'a pas de conjoint ou n'a jamais été mariée. Sont dénombrés ici les enfants présents dans les ménages prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours.

Estimations

Données arrondies à partir des données préliminaires pour refléter la situation du dénombrement « officiel » des prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours.

Ménage

Appellation générale désignant un adulte seul ou une famille avec ou sans enfants. Seuls les ménages ayant reçu, au cours du mois, une aide financière de dernier recours sont dénombrés.

Nés hors du Canada

Toute personne qui n'est pas née au Canada. Il s'agit de personnes ayant acquis la citoyenneté canadienne, de personnes en attente ou ayant obtenu le droit de résidence au Canada ou encore de revendicateurs du statut de réfugié.

Nouvelles admissions

Demandes d'aide, déposées au cours du mois, pour lesquelles les ménages ont été identifiés comme admissibles à l'attribution initiale. Les ménages peuvent recevoir ou non une aide financière pour le mois de la demande. Ils peuvent être admis pour la première fois ou encore effectuer un retour aux programmes d'aide financière de dernier recours.

Participant

Individu qui participe soit au Programme alternative jeunesse, soit à une mesure ou un service d'Emploi-Québec.

Prestataire

Personne dont la subsistance est assurée par l'aide financière de dernier recours. Par exemple, un couple avec trois enfants à charge représente cinq prestataires.

Prestation de base

Montant de base applicable à l'adulte seul ou au couple prestataire du Programme d'aide sociale.

Prestation de base Hébergés

Montant de base applicable à l'adulte hébergé admis dans un centre d'hébergement, d'accueil, hospitalier ou de réadaptation, de même qu'à un ex-détenu logé dans un établissement reconnu en vue de sa réinsertion sociale, que celui-ci soit prestataire du Programme d'aide sociale ou du Programme de solidarité sociale.

Prestation versée

Aide financière des programmes d'aide financière de dernier recours qui comprend la prestation de base, les allocations supplémentaires accordées selon le type de contraintes à l'emploi, les ajustements pour enfants à charge et pour la TVQ ainsi que les prestations spéciales. La prestation versée prend en compte également les éléments de réduction de l'aide versée, tels que les revenus et la valeur excédentaire des biens et avoirs liquides. Cette donnée apparaît à titre indicatif seulement et ne représente pas la dépense officielle du Ministère dans le cadre des programmes de base de sécurité du revenu. La Direction générale adjointe des ressources budgétaires, financières et matérielles (DGARBFM) du Ministère assume le mandat de produire officiellement cette donnée.

Programme alternative jeunesse

Programme visant, sur une base volontaire, à soutenir les jeunes adultes âgés de moins de 25 ans qui requièrent une aide financière pour assurer leur subsistance afin de les encourager à réaliser des activités leur permettant d'acquiescer ou de recouvrer leur autonomie personnelle, sociale et professionnelle.

Programme d'aide et d'accompagnement social

Programme visant à permettre aux prestataires des programmes d'aide de dernier recours de recevoir, dans le cadre de projets particuliers, un soutien et un accompagnement personnalisés pour les aider à entreprendre une démarche favorisant leur participation active à la société et les préparer adéquatement à participer à une mesure ou à un programme d'aide à l'emploi afin d'accéder au marché du travail.

Programmes d'aide financière de dernier recours

Appellation générique qui permet de parler à la fois du Programme d'aide sociale et du Programme de solidarité sociale.

Programme d'aide sociale

Programme visant à accorder une aide financière de dernier recours aux personnes qui ne présentent pas de contraintes sévères à l'emploi. Il vise aussi à les encourager à exercer des activités favorisant leur intégration en emploi ou leur participation sociale et communautaire.

Programmes d'assistance sociale

Appellation générique qui permet de parler à la fois du Programme d'aide sociale, du Programme de solidarité sociale et du Programme alternative jeunesse, lequel est implanté depuis du 1^{er} avril 2007.

Programme de solidarité sociale

Programme visant à accorder une aide financière de dernier recours aux personnes qui présentent des contraintes sévères à l'emploi ainsi qu'à leurs conjoints. Ce programme vise également à favoriser l'inclusion et la participation sociale de ces personnes de même que leur contribution active à la société, avec le soutien et l'accompagnement qu'elles requièrent.

Revendicateurs du statut de réfugié

Désignent les ressortissants étrangers qui arrivent au Canada sans être passés par le processus régulier d'immigration, en revendiquant d'être reconnus comme réfugiés au sens de la Convention des Nations unies relative au statut des réfugiés, et qui veulent obtenir ainsi le droit d'établissement au Canada. Ce groupe comprend aussi les demandeurs d'asile qui ont été déboutés.

Scolarité

Correspond au niveau d'enseignement le plus élevé atteint. Cette information ne nous renseigne pas sur le ou les diplômes obtenus, ni sur le nombre d'années de scolarité complétées à l'intérieur de ce niveau.

Taux d'assistance sociale

Proportion de la population qui bénéficie d'un des programmes d'assistance sociale, à savoir le Programme d'aide sociale, le Programme de solidarité sociale et le Programme alternative jeunesse. Pour le Programme alternative jeunesse, on considère seulement les participants avec une allocation jeunesse. Pour éviter tout doublement dans le dénombrement de la clientèle des programmes d'assistance sociale, les participants au Programme alternative jeunesse qui, pour une même période, étaient aussi prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours sont comptabilisés juste une fois.

Types de contraintes à l'emploi

Les adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours sont répartis selon le programme et selon trois catégories liées à la contrainte à l'emploi : sans contraintes, contraintes temporaires et contraintes sévères.

Au Programme d'aide sociale :

- Les adultes sans contraintes sont ceux qui ne présentent aucune contrainte temporaire à l'emploi.
- Les personnes avec contraintes temporaires à l'emploi se retrouvent dans l'une des situations suivantes :
 - leur état de santé physique ou mentale les empêche, pour une période d'au moins un mois et de moins de 12 mois, de réaliser une activité d'intégration à l'emploi;
 - elles sont enceintes d'au moins 20 semaines;
 - elles ont à leur charge un enfant âgé de moins de cinq ans au dernier 30 septembre;
 - elles ont à leur charge un enfant affecté par un handicap physique ou mental et admissible au supplément pour enfant handicapé de la Régie des rentes du Québec;
 - elles ont atteint l'âge de 55 ans ou plus le mois précédent (sauf si elles font la demande de ne pas être classées « contrainte temporaire »);
 - elles se sont réfugiées dans une maison d'hébergement pour victimes de violence;
 - elles procurent des soins constants à une personne dont l'autonomie est réduite à cause de son état physique ou mental;
 - elles sont placées en résidence d'accueil;
 - elles sont responsables d'une résidence d'accueil reconnue en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;
 - elles sont responsables d'un foyer d'accueil lié par un contrat de services avec le ministère de la Sécurité publique.

Au Programme de solidarité sociale :

- Les personnes avec contraintes sévères à l'emploi ont démontré, par un rapport médical, que leur état physique ou mental est affecté de façon significative, pour une durée permanente ou indéfinie.
- Les adultes sans contraintes sévères peuvent présenter une contrainte temporaire ou encore ne présenter aucune contrainte à l'emploi mais l'information précise sur leur type de contraintes à l'emploi n'est pas disponible dans les systèmes informatiques.

Aux programmes d'aide et d'accompagnement sociale on retrouve :

- Le programme *Devenir* qui vise à préparer adéquatement des personnes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours à une participation aux mesures des services publics d'emploi et éventuellement à un retour sur le marché du travail. Sauf exception, la durée maximale de participation est de 12 mois.
- Le programme *Interagir* qui vise une meilleure intégration sociale de personnes pour qui l'accès au marché du travail ne peut être envisagé qu'à plus long terme. La clientèle visée est prioritairement celle des prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours. La durée de participation est indéterminée et varie selon les besoins des participants.
- Le programme *Réussir* qui vise à faciliter l'accès aux études secondaires professionnelles ou postsecondaires pour des personnes reconnues comme ayant des contraintes sévères à l'emploi. Elles conservent ainsi leur droit à recevoir une aide financière du Programme de solidarité sociale en supplément du revenu qu'elles obtiendront du régime des prêts et bourses. La durée de participation varie selon la durée des études entreprises.

Types de diagnostics médicaux

Les adultes prestataires du Programme de solidarité sociale qui présentent des contraintes sévères à l'emploi sont regroupés selon plusieurs catégories de diagnostics médicaux :

- Contraintes d'ordre visuel;
- Contraintes d'ordre auditif ou au niveau de la parole;
- Contraintes au niveau intellectuel ou de l'apprentissage;
- Contraintes de l'ordre de la santé mentale;
- Contraintes d'ordre physique;
- Autres contraintes (exemple : présence d'une rente d'invalidité, adulte admis en hébergement).